



TSHI

## Une magnifique tête dure Michel Chartrand

Par Denise Proulx

**Il fut, il est encore,  
un homme de passion,  
d'engagement et de  
polémique!  
Hommage à une  
figure mythique  
du Québec!**

Il est drôle, charmeur, cultivé, amateur de cigares et de mets raffinés. Il récite de la poésie et entretient une relation profonde avec Dieu. Toutefois, on le connaît davantage comme un leader charismatique. « C'est un homme authentique qui n'a jamais trahi », dit son grand ami Léo-Paul Lauzon, professeur et chercheur à la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« Ne lui parlez pas de compromis ni de consensus. C'est un assoiffé de justice sociale qui encore, à 88 ans, ne cesse de lutter contre le mensonge des politiciens et de leurs porte-queues ». Les deux hommes se sont connus il y a 15 ans et ne passent pas trois jours sans se parler au téléphone ou se voir dans un bon restaurant. « Il a changé ma vie. Je regrette de ne pas l'avoir connu plus tôt, dans les années 1970. Il m'a beaucoup appris. Il a fait de moi un homme conscientisé », puis il ajoute, « ... et un souverainiste ».

Léo-Paul Lauzon admire l'intransigeance de Michel Chartrand devant les carriéristes, les opportunistes, les personnes imbues d'elles-mêmes. Véritable homme de terrain, Michel Chartrand est plus proche des petits travailleurs que des intellectuels, contre qui il s'est battu pour faire avancer ses idées qui se résumaient en trois mots : partage, égalité, fraternité. Comme il ne prend pas de gants blancs, il n'a pas toujours trouvé les appuis souhaités, au sein même de la CSN. « C'est un gauchiste pragmatique qui a essayé d'amener la CSN vers une tangente qu'elle ne voulait pas prendre. Il a été viré de son syndicat qui trouvait qu'il brassait trop la cage. Il a toujours aimé se crêper le chignon avec ses collègues. Il les battait presque toujours à plate couture. Encore aujourd'hui, il y a des syndicalistes qui ne peuvent pas le blairer. »

Tout comme son vieux copain, Léo-Paul Lauzon estime que les syndicats ont arrêté de faire de l'éducation économique, politique, historique. Michel Chartrand a longtemps été attaché à la formation populaire et y a beaucoup cru. Cette éducation des travailleurs, Chartrand ne cesse de la poursuivre, malgré son âge vénérable. Le 11 décembre dernier, à l'occasion de la grève orchestrée par plusieurs syndicats contre les intentions de privatisation du gouvernement Charest, Léo-Paul Lauzon accompagnait Michel Chartrand en tournée chez des syndicats de l'aluminerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean. « C'est une force de la nature. Il a une endurance de bœuf. Sa foi est tellement grande en la justice sociale, c'est ce qui lui donne toute son énergie. Après une journée à rencontrer les syndiqués, on rentrait à Montréal et Michel voulait continuer encore, pour se rendre dans l'Outaouais, où il avait été invité. Moi, j'en pouvais plus ! Je lui ai dit : continue si tu veux, moi je débarque ! Je suis honoré de me retrouver sur des tribunes publiques à ses côtés, de pouvoir dire que c'est mon meilleur ami. » ■



STYLIE TRÉPANIÉR

Léo-Paul Lauzon



PHOTO : GRACIEUSETÉ DE LA CSN

# Corporatistes, les syndicats ?

**Les syndicats au Québec**

Par Josée-Nadia Drouin

**sont des acteurs majeurs dans l'instauration d'une éthique basée sur la justice sociale, l'équité. Leur mission est-elle en train de changer? Seraient-ils devenus essentiellement corporatistes? Des professeurs et des chercheurs de l'Université du Québec répondent à ces questions.**

**L**es syndicats n'ont pas toujours eu bonne presse. Ces jours-ci, on les taxe de corporatistes. Ils sont pointés du doigt lorsqu'ils se portent à la défense des intérêts de leurs membres.

« Les revendications syndicales sont, par définition, corporatistes » fait remarquer Renaud Paquet, professeur au Département de relations industrielles et membre du Centre d'étude et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail à l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

« Mais ce mot, avec le temps, a pris une connotation négative. Quand on l'utilise aujourd'hui, on entend, à tort, que leurs réclamations ne servent que les intérêts de leurs membres, et cela au détriment de la population en général. Puisque les revendications des syndicats visent l'amélioration des conditions de travail de leurs membres, et que les individus membres d'une même société sont liés, les améliorations apportées dans un secteur ne peuvent que produire un effet bénéfique sur l'ensemble de cette société. »



Renaud Paquet

## **L'ignorance de notre histoire**

Pourquoi la population québécoise persiste-t-elle alors à qualifier de partisans les actions de nom-►



PHOTOS: GRACIEUSETÉS DE LA CSN

**Les syndicats ont beaucoup œuvré pour faire avancer les causes sociales au Québec. Il faut leur en savoir gré.**

breux syndicats? Georges Massé, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et président du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, réfère à notre ignorance de l'histoire pour expliquer ce paradoxe. « Les syndicats ont joué un rôle majeur dans le développement économique du Québec et dans sa modernisation. Ils ont été derrière beaucoup de revendications pour plus de justice sociale. Des idées qui ont également donné lieu à des lois gouvernementales dont toute la société a pu bénéficier. Mais comme ces faits sont souvent négligés, sous-estimés et méconnus, les choses retenues sont souvent celles qui nous gênent. » Pour appuyer ses propos, M. Massé donne en exemple les grèves dans le secteur des transports à Montréal, qui contraignent fortement les utilisateurs. « Quand ça se fait à répétition, explique-t-il, de fil en aiguille les gens finissent par en déduire que pour en arriver là, les syndicats défendent uniquement leur beurre et l'argent du beurre! »



CLAUDE DEMERS / UQTR

Georges Massé

***Pas toujours dans la dentelle!***

Entre les embouteillages et les ruptures de services, pour appuyer leurs revendications, les syndicats ne font pas toujours dans la dentelle. Et, comme ces actions touchent également dans une large proportion des citoyens non syndiqués - seulement 40 % des travailleurs québécois sont syndiqués -, il est

inévitables que ceux-ci se sentent lésés et critiquent ouvertement les doléances des syndicats, qu'ils jugent essentiellement corporatistes.

Pour Pierre Fortin, professeur au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les syndicats ont beaucoup œuvré pour faire avancer les causes sociales au Québec. Ils continuent de le faire encore aujourd'hui. « Il faut leur en savoir gré, explique-t-il, car il n'y a pas beaucoup d'autres corps constitués qui ont ces objectifs. Cela ne veut pas dire qu'il faut être d'accord avec toutes leurs positions. Par exemple, le salaire minimum à 9 \$, que réclament plusieurs syndicalistes, serait catastrophique : la façon la plus sûre de porter à 25 % le taux de chômage de beaucoup de jeunes et de femmes. Comme disait ma mère, l'important c'est qu'on soit d'accord avec leurs valeurs. Pour le reste, il faut juger à la pièce. »



JANET GOURRIE

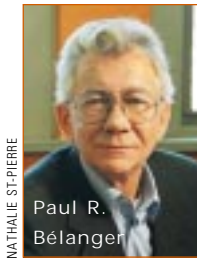
Pierre Fortin

***Les années 1960-1970 : le mouvement se fait militant***

Avec les années 1960, le mouvement syndical se fait plus militant, il prône le changement social. On est en pleine Révolution tranquille. Les appuis aux luttes syndicales se multiplient. Les syndicats s'engagent auprès des mouvements de défense des droits de toutes sortes, comme les mouvements pour les sans-abris, pour l'amélioration du logement social et pour l'augmentation du salaire minimum. En citant le livre de Marcel Pépin, *Le deuxième front*,



Renaud Paquet rappelle les orientations de la CSN à l'époque. « Il fallait agir sur un premier front, au niveau local, pour améliorer les conditions de travail, et sur un deuxième front, au niveau de la société, pour avoir plus de justice et d'équité. »



NATHALIE ST-PIERRE

Paul R. Bélanger

Les grèves et les batailles syndicales reprennent de plus belle, alors que le gouvernement libéral de Bourassa est au pouvoir au début des années 1970. Paul R. Bélanger, professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats, décrit le climat de confrontation observé à ce moment. « La décennie 1970 a été une période de grandes confrontations, une période de critique sociale très forte, de la part des syndicats, des mouvements sociaux et du patronat, de ce qu'avaient été les dix premières années de la Révolution tranquille. » Le rôle de l'État est remis en question, les syndicats changent leurs orientations, alors que la CSN publie en 1971 son manifeste *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Et, pour soutenir les travailleurs les plus faibles, dans le secteur de la santé, les trois grandes centrales syndicales, la CSN, la FTQ et la CEQ, décident de faire front commun.

### **Les années 1980 : partenariat et concertation**

Au début des années 1980, le Parti québécois avait mis de l'avant les sommets économiques; une formule de partenariat, de concertation et d'intervention différente de l'État dans l'ensemble de l'économie. « Tous les groupes étaient invités à ces réunions pour discuter et débattre des grandes orientations de la société : le patronat, les syndicats et les mou-

vements de femmes, les groupes sociaux », explique M. Bélanger. Le Fonds de solidarité de la FTQ, créé en 1983, fait d'ailleurs partie de ces ententes conclues lors des sommets. « Auparavant, on demandait à l'État d'intervenir, précise Georges Massé, mais c'est maintenant par le biais d'une centrale syndicale, au moyen de l'épargne des citoyens, que des entreprises peuvent recevoir de l'aide pour éviter de fermer. » Ce Fonds devient le symbole d'une nouvelle intervention des syndicats qui s'affirment maintenant être des leviers économiques importants au sein de la société québécoise.

### **Les années 2000 : le travail se redéfinit de lui-même**

Les transformations de l'économie entamées au cours de la décennie 1980 aboutissent dans les années 1990-2000. L'économie du Québec passe du secteur secondaire au tertiaire, l'État intervient de moins en moins, la montée du néo-libéralisme se fait de plus en plus sentir. « Tout en cherchant à maintenir leurs acquis, indique M. Massé, les syndicats redéfinissent maintenant leur rôle dans un contexte où l'État est moins interventionniste, les politiques sociales remises en cause et le travail se redéfinit de lui-même. »

### **Une implication cyclique**

D'après Renaud Paquet, l'implication des syndicats dans le monde du travail et dans les milieux sociaux est cyclique.

« Aujourd'hui, en 2004, la défense des intérêts des membres se fait peut-être plus pressante, mais gardons en perspective le tout, dont parlait Marcel Pépin, le deuxième front. Celui qui consiste à avoir plus de justice sociale et qui demeure, d'après moi, toujours aussi présent. » ■

**Gardons en perspective le tout, le deuxième front, dont parlait Marcel Pépin. Celui qui consiste à avoir plus de justice sociale et qui demeure, d'après moi, toujours aussi présent.**

## **SYNDICALISME : HUIT QUESTIONS À MÉDITER**

**Le chômage est endémique, le travail précaire se répand, le plein emploi est devenu un bien rare. Il semble que le paradigme du travail soit à repenser de A à Z. Dans ce contexte, voici huit questions qui nous invitent à réfléchir sur l'avenir et les enjeux qui attendent les syndicats.**

- 1 Quelle nouvelle vision du travail et de son organisation les syndicats proposent-ils aujourd'hui ?
- 2 Quels sont aujourd'hui les enjeux majeurs défendus par les syndicats qui sont susceptibles d'aider à l'avancement des valeurs humanistes et du mieux-être en société ?
- 3 Les syndicats ont-ils l'intention de contribuer à sortir la société – gouvernement et patronat inclus – de ce que les chercheurs considèrent maintenant comme une conception inadaptée et archaïque du travail ?
- 4 Quel avenir les syndicats réservent-ils au travail autonome, au travail précaire ou occasionnel ?
- 5 Dans quelle mesure les enjeux reliés au vieillissement sont-ils prioritaires pour les syndicats ?
- 6 Que signifie réellement la protection des emplois et des acquis si chère aux syndicats ?
- 7 Que faire quand les revendications des conditions de travail menacent la survie même de l'entreprise ?
- 8 Pourquoi la réduction de la semaine de travail n'est-elle pas encore envisagée comme solution par les syndicats ?